

Les commerces, propriétaires de logements et même certain résidents utilise des compagnies ou font eux même le nettoyage des stationnements à cette période ci de l'année. Il semble que la pratique de nettoyage des espaces à changer dans les dernières années.

En effet, on constate qu'il y a de plus en plus des gens qui souffle avec des outils " style ventilateur portatif " la terre, le sable ou les petites roches ce qui produit des panaches de poussière qui se déplace dans l'atmosphère. Cette poussière se déplace dans l'air plutôt que d'être ramassé et a pour effet de contaminer la qualité d'air. La matière est déplacé dans le voisinage et non pas ramasser.

L'on parle beaucoup d'environnement, de probleme de santé respiratoire, de polution et d'embélissement de notre ville. Dans ce contexte il me semble que cette pratique va à l'encontre de tout bon sens et du respect des autres.

J'ai vérifier avec le service de l'urbanisme et parler à M. Marc Boyer. Il semble que le seul règlement qui se raproche mais qui ne traite pas de l'interdiction de tel pratique soit le # 43-2003.

Esque je peut vous demander de recommander l'interdiction, via un règlement, de cette pratique et ce sur tout le territoire de la ville.

De plus une campagne d'information et de sensibilisation via le service des communications de la ville vers le début de mars de chaque année serait surement approprié.

Les pratiques des employers municipaux devrait aussi allez dans le même sens. Lors du passage de véhicule de nettoyage ils devrait arrosé les surfaces avant le nettoyage pour évité le dégagement de poussière comme cela s'est produit à plusieurs reprise sur des rue principale tel que le boulevard de l'hopital.

Espérant que ma note vous sensibilise au besoin de vos citoyens.

Merci à l'avance pour votre travail au sein de la vie des Gatinois

Gilles Chartier